

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 13 décembre 2016

Délibération n° 2016 – 13/12/2016 – 15

*Désignation d'un représentant au sein du conseil documentaire du
Service commun de documentation (SCD)*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU les statuts du Service commun de documentation approuvés au Conseil d'administration du 12 juillet 2012

Après en avoir délibéré

Approuve avec 22 voix pour (unanimité) :

la désignation de Monsieur Thibaud HULIN pour siéger au conseil documentaire du Service commun de documentation (SCD).

Dijon, le 14 décembre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement